



Déclaration liminaire CT DDI – Le 28 novembre 2018

M le Président, Mesdames, Messieurs,

Les annonces de ces derniers jours sur la future organisation territoriale continuent de mettre en pression les services et les agents qui n'en ont nullement besoin.

Pour la CFDT : Nous sommes bien dans une logique purement comptable. Où parle-t-on des agents, de leurs missions, de leur qualité de vie au travail, de leurs formations pour enrichir leurs compétences ? Nulle part, juste MUTUALISATION et prise de guerre du programme 333, comme si les vieilles recettes utilisées depuis 30 ans allaient sauver le « nouveau monde ».

N'était-ce pas là l'occasion de faire un geste politique très fort, en mutualisant sous l'égide du Premier Ministre les bop 333 et 307. Autrement dit, replacer les Préfets sous l'autorité du Premier Ministre.

Pour la CFDT, les choix proposés ne sont ni ambitieux, ni réalisables. Une telle réforme ne se fera qu'avec les agents, en les écoutants, les formant et en changeant de « logiciel ». Les vieilles recettes n'ont pas fonctionné et ne fonctionneront toujours pas. Il faut mettre les agents au cœur, les écouter... Eux connaissent leurs problématiques pour rendre un service public de qualité.

Pour la CFDT, l'inter-ministériarité, même si elle se révèle compliquée, joue son rôle amortisseur à chaque nouvelle réforme, elle a permis que les dernières réformes et suppressions de postes se fassent sans déplacements d'agents même dans les situations de décroissements.

Pour la CFDT, il faut un arbitre « interministériel » le Ministère de l'Intérieur ne peut pas être juge et partie !

Les agents attendent des réponses à ces questions, qu'ils jugent anxiogènes et capitales pour la suite de leurs missions.

D'ailleurs, à ce jour nous attendons toujours la synthèse écrite des remontées des Préfets de régions !

Je vous remercie